

## L'ADMR au fil du temps et les services qu'elle peut vous apporter aujourd'hui

Créée en 1967 par 3 personnes, soucieuses d'aider les familles, Mmes BESSET, BENISTANT et CHARLE avec M BOUCHET, président sur les communes d'Eurre et Vaunaveys.

À l'époque il y avait une seule salariée : une travailleuse familiale.

L'ADMR avait été fondée pour aider les familles en milieu rural.

1971 : jumelage avec Montoison et Ambonil sous la présidence de Mme Henriette ARNAUD

1978 : Upie les rejoint

1981 : Marie Thérèse SARTRE est présidente

1987 : Geneviève LESTRAT présidente pendant 29 ans.

2016 : Yvette FOREST prend la présidence.

L'association s'est donc développée :

- Sur le plan géographique, 2 communes au départ, elle en compte aujourd'hui 8
- sur le plan des ressources humaines, elle passe de 1 salariée à 30 salariés à ce jour.

**« Du Baby boum nous sommes passés au Papy boum. »**

En 2002 la création de l'APA (allocation personnalisée pour l'autonomie) par le conseil général provoque une explosion de la demande d'aides qui nécessitent du personnel mieux formé. Le CAFAD devient le DEAVS (diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale) pour répondre au mieux aux besoins tant quantitatifs que qualitatifs du maintien à domicile des personnes dépendantes, âgées ou handicapées.

En 2005 nous résidons à la mairie suite à la fermeture de l'ancienne poste à Upie et embauchons notre 1<sup>ère</sup> secrétaire.

En 2010 nous emménageons dans notre local actuel à UPIE.

Des plannings faits au crayon et à la gomme, nous sommes passés à la télé gestion en 2006.

Aujourd'hui, tout est sur le téléphone des salariés (planning- géo localisation)

Au fil des années l'ADMR devient une organisation de plus en plus lourde à gérer. Aussi la fédération s'entoure de personnes avec des compétences variées pour venir en aide aux associations : calcul et édition des bulletins de salaire, des factures, aide juridique, mise en place de formations...

Les salariés suivent ces formations pour s'adapter aux difficultés de la profession, savoir faire face aux pathologies de plus en plus lourdes, écouter, faire beaucoup de ménage, de repassage, de la cuisine...

Dernièrement, nous avons créé un poste de référent métier. C'est une salariée, formée, qui se présente au domicile des futurs bénéficiaires avec un bénévole, pour évaluer les besoins de la personne avant la venue de l'aide à domicile. Par la suite cette salariée fera un suivi. Elle accompagne aussi les nouveaux embauchés. Leur intégration est ainsi facilitée.

Les bénévoles habitent dans les villages desservis par l'ADMR ce qui simplifie le contact avec la population. Ils sont formés pour gérer le personnel et l'association. Ils créent des emplois locaux.

L'ADMR apporte des services à l'ensemble de la population (famille, personnes âgées et personnes handicapées), de la naissance à la fin de vie. À tous les âges, les caisses (CAF, MSA, CARSAT, Conseil Départemental etc....) peuvent prendre en charge une partie des dépenses engagées pour l'aide à domicile en cas de besoin (maladie, décès d'un parent ou d'un enfant, naissance, grossesse difficile, perte d'autonomie...) Les bénévoles avec la secrétaire vous aideront à constituer votre dossier pour en bénéficier.

Les salariés de l'ADMR peuvent intervenir auprès de personnes en activité en les soulageant des tâches ménagères, (50% du coût de la prestation peuvent être déduits des impôts). Nous faisons aussi de la garde d'enfants à domicile avec un personnel compétent (Participation de la CAF).

Egalement dans le cadre du soutien aux familles, une TISF (technicienne de l'intervention sociale et familiale) formée pour cette fonction, aide à la gestion globale de la vie familiale : budget, éducation des enfants, soutien aux parents, relation parents/enfants, maintien ou rétablissement d'une vie familiale équilibrée...

Les dépenses engagées pour l'emploi d'un salarié à domicile ouvrent droit à une réduction ou un crédit d'impôt pour tous les bénéficiaires y compris les retraités non imposables.

Ce qui fait la force de l'ADMR c'est l'implication des bénévoles, le travail des salariés, cette équipe qui œuvre avec un esprit de solidarité et de bienveillance.

|   |
|---|
| <p style="text-align: center;"><b>SOUPE AU LARD DE L'ADMR</b><br/><b>SAMEDI 10 FEVRIER 19H30 SALLE DES FETES D'UPIE</b></p> |
|---|